

Blagnac, le 9 novembre 2016



Le Vivre Ensemble à Blagnac

Rapport du CESEL

Avis approuvé en séance plénière du CESEL le 9 novembre 2016

SOMMAIRE

1) Préambule	3
2) Une tentative de définition du Vivre Ensemble	3
3) Méthode de travail	3
4) Propositions et recommandations du CESEL	5
A) L'école	5
B) Le lien social	6
➤ Les manifestations :	6
➤ Parcs, jardins et Places :	7
➤ La vie des quartiers	8
➤ Les circuits courts et le consommer local	9
➤ Le dispositif Voisins Solidaires :	9
C) Le civisme, la civilité et la sécurité	9
➤ Dépôts sauvages et détritrus	9
➤ Le stationnement	10
➤ La Brigade Equestre	10
D) La communication	10
➤ Les campagnes de communication	10
➤ L'information des habitants	11
➤ La formation à la laïcité	11
➤ Les événements liés au Vivre Ensemble	11
5) Synthèse	12
6) Conclusion : avis du CESEL et suite des travaux	12
Annexe	14
Le regard des conseils de quartier	14

1) Préambule

Lors du précédent mandat, le Conseil Economique et Social Local (CESL) avait émis des suggestions concernant le civisme et la sécurité sur la ville de Blagnac. Les rapports associés n'ont pas, pour diverses raisons, pu être exploités par la municipalité qui a donc souhaité relancer ces sujets. Pour mémoire, les propositions majeures de cette commission se résumaient en l'écriture d'une charte sur le civisme et la civilité, à une année du civisme et en l'adoption sur le modèle de Toulouse de cent propositions en matière de propreté. Il est d'ailleurs à noter que cette dernière proposition a été remplacée le mardi 12 janvier 2016 par un nouveau Plan Propreté à l'échelle de Toulouse Métropole.

Une saisine a donc été proposée par Catherine Eschard, Adjointe déléguée au quartier Grenade-Les Prés et à la Démocratie de proximité. Le sujet a cependant été élargi sur le concept plus global du Vivre Ensemble.

La commission a débuté ses travaux en janvier 2015, juste après les attentats de Charlie Hebdo. La notion de Vivre Ensemble a été depuis un sujet régulièrement repris par les médias.

Composition de la commission :

Président : Michel Peli

Membres : Fouad BAHRAR, Mady BASTIEN CANDOTTI, Cyril BRET, Edith CANAL, Monique CHARTON, Isabelle CHEZE, Frédéric CRIVELLO, Marie ESCHARD, Jean-Paul LABORIE, Anne-Odile MAURICE, André VALENTIN.

2) Une tentative de définition du Vivre Ensemble

Pour la commission, le Vivre Ensemble c'est réussir à vivre sur le même territoire en bonne intelligence, avec civilité, et dans le respect des libertés individuelles et des règles de la République qui s'imposent à tous. Le Vivre Ensemble est au cœur de l'action publique des communes, 1^{er} échelon de proximité et donc au plus proche des habitants. Le rôle d'un Maire est donc de faire vivre ensemble les habitants du territoire. Le Vivre Ensemble est aussi l'affaire de tous et doit se fonder sur les valeurs de la République : Liberté, Egalité et Fraternité. Pour la commission le Vivre Ensemble doit également se construire dans le respect des valeurs de tolérance, de solidarité, de civisme et de civilité qui définissent la citoyenneté.

3) Méthode de travail

La commission s'est réunie une première fois le 8 janvier 2015 sous l'égide de Catherine Eschard pour définir la feuille de route. Plusieurs réunions ont ensuite été consacrées à l'écoute de différents acteurs. Le CESEL doit souligner la qualité des exposés et des

présentations effectuées en commission, ainsi que l'écoute des personnes entendues et le dialogue avec la commission.

- Bertrand CALAS et Christophe DUROUSSEAU, policiers municipaux, nous ont présenté leur action dans les écoles de la ville. Ils sont à la fois en charge des actions « citoyenneté » et « formateurs relais antidrogue (FRAD) » auprès du public scolaire.
- Pascal BOUREAU, adjoint au Maire délégué au cadre de vie, nous a présenté les contours et les enjeux de sa délégation.
- Monique COMBES, adjointe au Maire déléguée à l'enfance et à l'éducation, nous a présenté la politique éducative de la ville et en particulier les obligations qui incombent à la collectivité en matière de compétences relatives à l'enfance et à la petite enfance.
- Mohamed MAAFRI, adjoint au Maire délégué à la jeunesse et au quartier Odysseus, est intervenu à la fois sur la politique jeunesse et sur la Politique de la Ville au sein de la Métropole.
- Franck PRADERE, chef de la Police Municipale, nous a exposé la politique et la philosophie de la ville en matière de sécurité et ses liens avec la Police Nationale.
- Les Présidents des Conseils de Quartier sont venus nous exposer les problématiques relatives au civisme dans leur quartier.
- Zita TUGAYE, chargé de mission développement durable et Heike TRENTZSCH, fondatrice de l'association Mypigreen et membre du Conseil de développement de Toulouse Métropole, nous ont présenté une méthode d'animation participative basée sur le bien-être, et l'expérimentation menée par le Codev de Toulouse Métropole avec les communes de Villeneuve Tolosane et Cugnaux pour définir de nouveaux critères de bien être sur leur territoire.
- Edith CANAL, présidente du Réseau Social et Solidaire (RSS), nous a présenté cette association, qui parmi d'autres actions de solidarité, a développé des interventions auprès des écoles, notamment dans le cadre de l'aide aux devoirs et des accompagnements de classes lors des activités sportives et culturelles.
- Mady BASTIEN CANDOTTI, secrétaire du club de football de Blagnac, nous a éclairé sur le Vivre Ensemble dans le club

Ensuite, la commission s'est interrogée sur un moyen d'appréhender ce très vaste sujet et a décidé de se concentrer sur les axes majeurs suivants :

L'école
Le lien social
Le civisme, la civilité et la sécurité
La communication

La commission s'est volontairement et arbitrairement limitée à ces thématiques et n'a pas souhaité engager un débat sur les questions des rapports interculturels et de la place de la religion dans l'espace public, pourtant au cœur des discours politiques de Vivre Ensemble depuis les attentats de janvier 2015. La commission a souhaité, dans un souci de pragmatisme et d'efficacité, se restreindre pour être capable de déboucher sur des recommandations concrètes qui restent dans les limites des compétences de la municipalité ou sur lesquelles celle-ci a une véritable possibilité d'action.

La question du Vivre Ensemble se pose évidemment à Blagnac comme ailleurs mais peut-être ici un peu moins qu'ailleurs. Le sentiment de bien vivre à Blagnac est partagé par tous les membres de la commission. Dès lors, la commission s'est beaucoup interrogée sur le sens et ce que l'on entend par Vivre Ensemble et comment l'améliorer.

4) Propositions et recommandations du CESEL

A) L'école

Le rôle premier de l'école est une bonne transmission des connaissances pour permettre l'apprentissage des savoirs par les enfants. L'école a aussi une place importante et privilégiée pour la socialisation des enfants d'aujourd'hui, citoyens de demain. Elle est enfin un lieu d'éducation pour faire découvrir et vivre par les enfants les valeurs de la République. La récente réforme des rythmes scolaires augmente le temps dédié à éveiller la curiosité des enfants et leur ouverture sur le monde : c'est la responsabilité de la municipalité de définir les orientations éducatives de ce temps périscolaire à travers le Projet Educatif de Territoire (PEDT). En effet, si le temps scolaire sous la responsabilité des professeurs relève de la compétence de l'éducation nationale, les collectivités ont pour compétence et responsabilité le temps périscolaire, encadré par les ALAE, qui, à Blagnac, sont des employés municipaux.

- En 2010, avec la création d'une charte éducative, la municipalité a eu l'ambition de réaffirmer ses valeurs et ses priorités à l'attention de l'ensemble des acteurs municipaux évoluant dans la sphère éducative. Cette charte rappelle les missions éducatives essentielles : coéducation, accueil des publics et animation. Il semblerait que dans certaines écoles, une copie de la charte soit communiquée aux parents d'élèves par le biais du carnet de liaison. Néanmoins, cette communication, plutôt passive, ne garantit en aucun cas que les parents d'élèves en prennent sérieusement connaissance. **La commission recommande de « faire vivre » cette charte, par exemple en la présentant lors des réunions de rentrée dans les écoles. Les valeurs doivent être partagées avec les premiers acteurs de l'éducation : les parents.**

- Le Projet Educatif de Territoire, qui a fait l'objet d'une concertation récente avec tous les acteurs concernés, nous semble la bonne plateforme pour intégrer les thématiques de la citoyenneté, de l'éducation civique et de la laïcité. C'est ce qui a d'ailleurs été retenu suite aux ateliers organisés dans le cadre des Assises de l'Education fin 2015. **Le vivre ensemble et la laïcité constituent un des axes retenus dans le programme des nouvelles activités périscolaires, ce dont la commission se félicite.**
- Blagnac compte parmi ses effectifs de Police Municipale deux policiers habilités formateurs relais antidrogue, engagés dans des actions auprès du public scolaire en plus des missions classiques de la police municipale. Il s'agit d'une spécificité blagnacaise, dans la mesure où les formateurs relais antidrogue relèvent normalement de la Police Nationale.

L'intervention des policiers municipaux au sein des écoles a été unanimement saluée. La commission suggère à la municipalité de renforcer ce dispositif. Aujourd'hui, cette action résulte d'une démarche volontariste des policiers municipaux et les interventions sont programmées à la demande des enseignants. La communication est davantage informelle et passe par « le bouche à oreilles ». **Pourtant, il nous semble qu'il serait opportun que tous les élèves des écoles élémentaires de Blagnac puissent bénéficier de cette intervention une fois par an.** Les services municipaux, ainsi que l'inspection académique pourraient se charger de renforcer la coordination entre ces deux agents et les groupes scolaires, et communiquer davantage auprès des directeurs d'établissements sur cette action. Outre les messages véhiculés, cette action permet également de changer l'image de la police auprès du jeune public. Il convient également de s'interroger sur la pérennité de ce dispositif exclusivement portés par deux agents motivés et volontaires mais qui pourraient être amenés pour des raisons diverses à quitter leurs fonction à Blagnac.

B) Le lien social

Le lien social est évidemment un élément clé du Vivre Ensemble. La Municipalité favorise et encourage le lien social par l'organisation de manifestations diverses et variées. La commission a souhaité se positionner sur ce sujet.

➤ **Les manifestations :**

- ❖ La commission adhère au principe de réunir les Estivités sur un seul endroit, ce qui contribue à la mixité sociale. Les éditions 2015 et 2016 ont été un succès et ont permis d'attirer un public varié, issu de tous les quartiers de Blagnac. Le Parc des Ramiers est un lieu qui présente de nombreux atouts (ombre, en bord de Garonne, près de la piscine très fréquentée en été, stationnement aisé,...) Toutefois, le quartier Andromède jouit d'une grande superficie d'espaces verts. Les arbres récemment plantés offriront dans les années à venir un espace ombragé. **Si le déplacement à court terme des**

Estivités dans ce quartier ne semble pas opportun, cette question pourrait être étudiée dans les années à venir.

- ❖ La commission recommande de **pérenniser chaque année l'action « nettoyage des bords de Garonne »**. En 2014, ce projet a été porté par le service Manifestations de la ville qui a associé le secteur associatif avec le succès que l'on connaît. En 2015 et 2016, le projet a été porté par les services de la Métropole. L'information a été relayée via les outils de communication institutionnels mais la manifestation a connu un bien moindre succès. Outre l'impact immédiat de cette action (des bords de Garonne propres), elle permet également de mener une action commune (élus et habitants) ponctuelle mais porteuse de valeurs citoyennes et responsables. C'est un événement fédérateur et utile.

L'opération « Propreté » organisée par le Conseil citoyen le 1^{er} juin dernier, en partenariat avec les écoles et les ambassadeurs du tri, s'inscrit aussi dans ces valeurs et est une démarche avec un volet éducatif très intéressant qui mérite d'être soutenue et renouvelée, voire déployée dans d'autres quartiers.

➤ **Parcs, jardins et Places :**

Ce sont des lieux du Vivre Ensemble, propices à la rencontre et à l'échange, qui contribuent à faire de Blagnac une ville agréable à vivre.

- ❖ La Place de Catalogne mérite une attention particulière. **Nous pensons qu'il y a lieu de mener une réflexion sur la dynamisation de cette place.** L'organisation d'événements plus réguliers en collaboration avec les commerçants permettrait de renforcer son attractivité en berne depuis la mise en service du tramway.
- ❖ La commission insiste sur le fait d'être attentif à l'usage du Parc des Ramiers, et plus largement de tous les parcs de la ville dans les années à venir. Le Parc des Ramiers est un atout considérable du cadre de vie blagnacais. En période de fortes chaleurs, la température peut être de 4 degrés inférieure au centre-ville. Il est à prévoir une augmentation de sa fréquentation dans les années à venir avec la densification du territoire. Il nous semble important **d'être vigilant à la préservation de cet espace vert**, un poumon au cœur de la ville et de la métropole.
- ❖ La commission suggère **d'étudier les possibilités d'extension des jardins familiaux et de veiller à satisfaire les nombreux habitants toujours en liste d'attente depuis des années.** La révision du règlement pour favoriser le roulement des bénéficiaires n'est-elle pas envisageable ?

➤ La vie des quartiers

- ❖ **En ce qui concerne les aménagements propices à la convivialité et au lien social, la commission recommande de les multiplier dans les quartiers.** Elle pense en particulier, sans être exhaustif, aux coins barbecue, aux City Park, aux jardins familiaux, aux terrains de pétanque, aux parcours sportifs et éventuellement à des jardins familiaux supplémentaires. Comme les commerces et les services, ces lieux concourent à dynamiser la vie des quartiers.
- ❖ Dans le même ordre d'idée une attention particulière devra être accordée à l'animation de la nouvelle place des Arts qui va être transformée dans le cadre du projet de réaménagement de l'Hôtel de Ville. La commission s'interroge sur l'avenir de la vie de cette place. Accueillera-t-elle encore le conservatoire de musique et de danse ? S'il est décidé un repositionnement de cette structure dans un autre quartier de Blagnac alors la Place des Arts n'accueillerait plus que le marché du samedi. **Un projet global avec le concours des associations blagnacaises pourrait structurer l'animation de cette place pour qu'elle devienne un vrai cœur de ville.**
- ❖ La commission constate que les manifestations ponctuelles sont assez bien réparties sur le territoire blagnacais. Elle salue le fait d'avoir regroupé les Estivités sur un même lieu. En revanche elle regrette que les manifestations régulières soient trop concentrées sur Blagnac Centre. Certes le Ramier est un formidable lieu qu'il y a lieu de valoriser et d'utiliser compte tenu de ses avantages (ombre, non proximité des habitations, etc...) mais la commission suggère pour vitaliser l'ensemble des quartiers **d'étudier la faisabilité (technique, logistique, nuisances, financière) de faire tourner certaines manifestations dans les quartiers qui sont capables de les accueillir** (Odysud, Grand Noble, Andromède en particulier).

➤ Inclusion

- ❖ La commission recommande à la municipalité de soutenir activement le Réseau Social et Solidaire pour aider cette association à recruter des volontaires.
- ❖ La commission a évoqué **la nécessité d'attirer les jeunes vers des activités (sportives ou autres)** pour les sortir de leur isolement ou de leur inactivité. Des initiatives privées existent autour du rugby ou du futsal mais **il serait peut être intéressant que la municipalité prenne ce projet à son compte** en élargissant à un panel de disciplines pour aider les jeunes à découvrir ce qui pourrait les passionner.

➤ **Les circuits courts et le consommer local**

Un autre sujet à également retenu l'attention de la commission : la question des circuits courts puisque Blagnac dispose d'une zone maraichère importante. Aujourd'hui de nombreuses initiatives cohabitent sur le sujet : jardins familiaux, jardins partagés, AMAP, denrées dans les restaurants scolaires et le restaurant des aînés, portage repas, volonté de maintenir l'agriculture dans les Quinze Sols, etc... Cependant **il nous semblerait utile d'organiser toutes ces actions dans le cadre d'un projet plus global à l'image de la démarche de la municipalité d'Albi sur une autosuffisance alimentaire à l'horizon 2020.**

➤ **Le dispositif Voisins Solidaires :**

La commission a émis des réserves sur le dispositif de voisins vigilants mais **le nouveau dispositif « Voisins solidaires et attentifs » mérite d'être approfondi dans la mesure où, au-delà de l'aspect sécuritaire, il met l'accent également sur l'entraide.** « Veiller sans surveiller, être vigilants sans être des vigiles, alerter la police sans la remplacer ». De plus, ce dispositif est maintenant institutionnalisé, puisqu'il est porté par la préfecture, avec l'appui des communes.

C) Le civisme, la civilité et la sécurité

Les Présidents délégués des Conseils de quartier sont venus échanger avec la commission au sujet des problématiques récurrentes relatives au civisme et à la sécurité dans leur quartier. S'il existe des problématiques communes à tous les quartiers (dépôts sauvages, détritrus, stationnement anarchique, vitesse excessive, cambriolages), la problématique de la sécurité est particulièrement prégnante au sein de quartier Odysud en particulier dans certains endroits très localisés. En effet, le quartier Odysud englobe le quartier des Barradels qui a été classé prioritaire par les services de l'Etat et donc éligible à la nouvelle politique de la ville. Ce quartier fait l'objet de financements étatiques pour mettre en place un programme d'actions visant à résorber les discriminations et améliorer le cadre de vie des habitants. La problématique de la sécurité se pose dans ce quartier plus qu'ailleurs (cf. annexe le regard des conseils de quartier en matière de civisme et de sécurité). C'est à la Police Nationale de veiller à la sécurité des habitants, avec le concours la Police Municipale qui est une police de proximité et qui ne dispose pas des mêmes prérogatives.

Toutefois, la collectivité peut agir contre les incivilités.

➤ **Dépôts sauvages et détritrus**

La commission souligne que ce problème est récurrent dans toute la ville. Il est proposé de renforcer la communication sur l'existence et le fonctionnement du service encombrants de Toulouse Métropole et d'inviter les habitants à faire preuve de civisme en leur rappelant qu'il est strictement interdit de déposer des déchets sur la voie publique, infraction passible d'une amende.

➤ **Le stationnement**

C'est un problème récurrent du Vivre Ensemble sur tout le territoire. Le stationnement des véhicules empêche parfois la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR) et nuit au commerce de proximité. **La commission recommande d'être intransigeant et de sanctionner immédiatement les comportements peu scrupuleux des automobilistes dans tous les quartiers.**

Dans le centre ancien on constate une difficulté à trouver des places de stationnement quelle que soit l'heure de la journée. La Zone Bleue ne semble pas suffisamment respectée par certains travailleurs du centre, qui mobilisent des places en journée.

La commission recommande de matérialiser durablement des places de stationnement dans le Parc des Ramiers (à proximité de la piscine et de l'espace barbecue, et du terrain de pétanque) et d'engager une discussion avec les agents municipaux et les divers employeurs pour les inciter à se garer à cet endroit afin de libérer les places à proximité de l'hôtel de ville. La Caouequine pourrait servir de navette le matin pour amener les salariés sur leurs lieux de travail. Cette recommandation restera valable après la construction du parking souterrain sur la place des Arts dans la mesure où ce parking fonctionnera sur la base de la Zone Bleue.

➤ **La Brigade Equestre**

La commission souligne la force de la brigade équestre qui donne « un autre visage » aux policiers, qui crée du lien avec les enfants à la sortie des écoles et qui rassure la population. L'animal permet de créer un lien différent et plus aisé entre les policiers municipaux et les habitants, il favorise le contact. Pour les enfants, c'est aussi la première image du policier qu'ils découvrent, une image positive. Peu de communes de la taille de Blagnac en possèdent une.

Bien que le rapport coût/avantages soit difficilement mesurable, **la commission s'interroge sur l'impact financier que représente ce dispositif et sur une optimisation des ressources pour améliorer le rôle prévention de la Police Municipale.**

D) La communication

➤ **Les campagnes de communication**

La mise en place de campagnes de communication récurrentes sur « les règles de vie » peut s'avérer efficace et contribuer au changement des comportements individuels. L'exemple blagnacais de la campagne sur les déjections canines en est une démonstration. La commission suggère en particulier **une campagne de communication dans les transports**

en commun (usage du téléphone, respect du matériel, etc...) en partenariat avec Tisséo et une campagne de communication contre les dépôts sauvages.

➤ **L'information des habitants**

La commission recommande **d'informer systématiquement, et en très en amont de l'opération, les habitants et riverains des opérations d'aménagement d'envergure.** Concernant l'extension du complexe tennis, la commission a regretté le manque d'information et de concertation avec les riverains sur cette opération. La commission tient à souligner également les attentes fortes de la population du quartier des Cèdres qui va faire l'objet d'une opération de réhabilitation par Promologis.

➤ **La formation à la laïcité**

La formation Laïcité qui a été mise en place auprès des employés municipaux nous semble très positive. Cette initiative a même précédé le plan de formation national « Valeurs de la République et laïcité » du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) destiné aux acteurs de terrain de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports. Depuis de nombreuses années, les prières de rue ou les menus scolaires, ainsi que les questions relatives au port du voile à l'école, et plus récemment dans l'espace public avec l'affaire du « burkini », sont à l'agenda médiatique. Les préjugés, contre sens et malentendus sur la laïcité et en particulier la confusion fréquente avec l'athéisme, entretiennent un climat de défiance et divisent la société. L'actualité renforce la nécessité de rappeler et partager les valeurs et principes élémentaires qui fondent la République. Les fonctionnaires et les élus ont un devoir d'exemplarité.

Nous suggérons de **pérenniser et d'étendre le dispositif à un public plus large.** Pourquoi ne pas étendre de type de formation, ou par le biais de conférences pour les blagnacais ?

➤ **Les événements liés au Vivre Ensemble**

Pour terminer, la commission propose de créer plusieurs événements citoyens :

- ❖ **Une journée citoyenne annuelle** comme il en existe dans certaines communes françaises. L'association des Maires de France (AMF) et l'Observatoire nationale de l'action sociale (ONAS) encouragent d'ailleurs les communes à s'inscrire dans cette démarche nationale. Née en 2008, la Journée Citoyenne permet de mobiliser les habitants, volontaires et solidaires, aux côtés des élus et des fonctionnaires, autour d'un projet d'amélioration de leur cadre de vie. Créée en 2008 par Fabian Jordan, maire de Berrwiller (agglomération de Mulhouse), cette initiative se décline désormais de plusieurs façons à travers plus de 200 communes et 45 départements. Le principe est simple : les habitants se réunissent et réalisent bénévolement des chantiers (réparations, améliorations, embellissements, nettoyages, etc...), lors d'une journée. Le choix des travaux à réaliser résulte de la collaboration entre les habitants et les élus. Cette initiative, portée par

les collectivités, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises...), crée un lien fort et fédérateur et favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues.

❖ **Une année du Vivre Ensemble** qui pourrait prendre place en 2018.

❖ « **Les Assises de la Citoyenneté** » sur le modèle des « Assises du Sport ».

Si ce projet devait être envisagé, il devrait alors concerner toutes les générations et ne pourrait être efficace que s'il était coordonné et avec l'implication des écoles, des Conseils de Quartiers et des associations.

5) Synthèse

La question du Vivre Ensemble se pose évidemment à Blagnac comme ailleurs mais peut être un peu moins qu'ailleurs.

Néanmoins nous pensons que l'accent doit être mis à la fois sur :

- ❖ la sensibilisation des enfants au civisme et à la citoyenneté dans le cadre du temps périscolaire, compétence municipale
- ❖ une plus grande dynamisation des quartiers
- ❖ une communication renforcée en matière de civisme et de citoyenneté

De façon plus générale, les actions sur ce sujet transversal devraient, à notre sens, se traiter par le biais de projets avec une responsabilité unique par projet à l'image des actions de l'Agenda 21.

6) Conclusion : avis du CESEL et suite des travaux

Le CESEL a pu prendre la mesure des efforts fait par la municipalité, à travers une multitude d'initiatives et de dispositifs, pour que Blagnac soit une ville attentive au Vivre Ensemble des habitants.

Le CESEL a présenté un certain nombre de propositions additionnelles et complémentaires par rapport à cet ensemble. Il est conscient que certaines de ces préconisations sont parfois difficiles à mettre en place et que d'autres le sont peut-être déjà partiellement.

Certaines de ces propositions représentent éventuellement un coût additionnel pour la ville. Cependant, compte tenu de la situation sociale générale, une certaine priorité se dégage pour ce sujet et l'effort doit être maintenu.

Pour la suite de ces travaux sur le thème du Vivre Ensemble, le CESEL souhaiterait, si possible, suivre la mise en place des solutions préconisées (si elles sont retenues) et participer éventuellement à leur évaluation.

Annexe
Le regard des conseils de quartier
Sur les problèmes récurrents en matière
de civisme et de sécurité dans les quartiers

Les Présidents délégués des Conseils de Quartier sont venus échanger avec la commission au sujet des problématiques récurrentes relatives au civisme et à la sécurité dans leur quartier. S'il existe des problématiques communes à tous les quartiers (dépôts sauvages, détritrus, stationnement anarchique, vitesse excessive, cambriolages), la problématique de la sécurité est particulièrement prégnante au sein de quartier Odysud dans certains endroits très localisés. Il est précisé que le président délégué du Conseil de quartier Grenade - Les Prés n'a malheureusement pas pu être entendu par la commission. Toutefois, ce quartier pavillonnaire est assez privilégié et ne connaît pas de difficulté particulière.

Tour d'horizon non exhaustif des difficultés existantes dans les quartiers :

GRAND NOBLE

Stationnement et vitesse

- Stationnement anarchique et incivilités routières autour du Centre commercial Leclerc.
- Stationnement anarchique devant les écoles
- Vitesse excessive dans certaines rues
- Parc du Grand Noble : le conseil de quartier a demandé l'installation d'un portique aux entrées du Parc pour éviter que des mobylettes/scooters le traversent. Malgré cette installation, le problème persiste (espace suffisant). Néanmoins, il n'est pas possible de fermer complètement le passage puisque les poussettes et les vélos doivent aussi avoir l'espace nécessaire de passer.

Sécurité

- Place de Catalogne : nuisances sonores nocturnes générées par ceux qui occupent la place
- Parc Montaigne : certaines jeunes viennent fumer dans la cage d'escalier de la résidence qui se trouve à proximité. Nuisances pour les riverains.
- Sentiment d'insécurité Parc du Grand Noble. Le parc est mal éclairé la nuit, de nombreux habitants évitent de traverser ce parc.

Détritrus

- Parc Montaigne (au bord du CFA) : en période de beaux jours et hors vacances scolaires (mai – juin – septembre) les jeunes viennent manger dans le Parc et laissent leur détritrus à terre malgré la présence de poubelle à proximité. Il est souligné que

les poubelles ont été mises en place à l'initiative du conseil de quartier. La commission souligne que ce problème est récurrent dans toute la ville, plus particulièrement au sein des espaces verts, lorsque les personnes en activité qui déjeunent habituellement à l'intérieur viennent déjeuner dehors avec les beaux jours. Augmentation inévitable des détritiques sur la voie publique. Trois facteurs se cumulent : absence de poubelle à proximité, poubelles pleines, incivilité de certaines personnes pour qui jeter leurs détritiques sur la voie publique est une habitude. Par ailleurs ce phénomène s'est amplifié avec la généralisation de la vaisselle jetable. Au-delà de l'individu, c'est le système qui est en cause. Il est souligné l'absence de sanction ou verbalisation par les policiers municipaux lorsque ces derniers sont confrontés à ce type d'incivilité. Interrogations sur la solution de verbaliser ce type de comportement pour enrayer ces incivilités.

Espaces verts

- Haies des particuliers, plus rarement les arbres, qui débordent sur le trottoir. Il est rappelé l'importance de tailler les haies qui empiètent sur les trottoirs pour ne pas que les piétons (il peut s'agir de personnes à mobilité réduite ou de parents avec poussettes) ne soient obligés de marcher sur la rue (et de se mettre en insécurité.) Il est rappelé l'obligation pour les particuliers d'entretenir leur trottoir et d'élaguer les arbres et les haies qui peuvent déborder sur la voie publique. Conséquence négative : pour ne plus tailler leur haie, les habitants choisissent de bétonner en construisant des murs. Certaines rues de Blagnac ont perdu leur caractère attractif. Par ailleurs, cela impacte les températures en milieu urbain de manière significative.

Encombrants

- « Les encombrants appellent les encombrants ». La commission souligne que la déchèterie de Blagnac est méconnue de nombreux habitants. Il est rappelé l'existence du service de Toulouse Métropole « Allo Toulouse » pour l'enlèvement des encombrants. Il est souligné l'importance de rappeler régulièrement ces règles qui concourent au bien vivre ensemble via le FORUM.

ODYSSUD

Le civisme et la sécurité sont deux thèmes régulièrement sujets à débat lors des conseils de quartier Odysud. Le quartier Odysud est très éclectique et hétérogène, tant du point de vue de ses habitants que du type d'habitation :

- Quartier « Populaire » :
 - Cité Jardin
 - Quartier des Cèdres (Barradels)
- Zone pavillonnaire/résidentielle :

- Derrière le parc du Ritouret
- Le long de la rocade
- Immeubles d'habitations (majorité de propriétaires):
 - Berry
 - Amandiers
 - Avenue du Parc

Selon le président délégué du CDQ Odyssud, le ressenti des habitants concernant la sécurité et le civisme dépend de leur lieu de résidence, de leur âge et de leur appartenance sociale. Il a été constaté lors de la réunion publique du CDQ que des habitants vivant à moins de 100 mètres l'un de l'autre n'avaient pas du tout la même vision du quartier.

Certains habitants du quartier des Cèdres ont l'impression de vivre à « Chicago » :

- deals de drogue jour et nuit à la vue de tout le monde
- délinquance routière (rodéo, dérapage, course,)
- invectives
- chiens d'attaques ou dangereux sans muselière ni laisse
- atteintes aux voitures (sujet principal des plaintes à la PN)
- cambriolage

Les habitants ayant cette vision du quartier sont pour la plupart des personnes âgées appartenant aux classes sociales supérieures. Il est souligné que les journaux télévisés contribuent à alimenter le climat de peur et renforcent le sentiment d'insécurité. Toutefois, il est indiqué que le trafic de drogues dans le quartier est important.

D'autres habitants ne remontent que des problèmes d'incivisme :

- Nuisances sonores
- Déchets de nourriture jonchant le sol ou les bancs et parcs publics
- Parking sauvage ou stationnement gênant, bloquant la circulation ou les places réservées
- Encombrants déposés sur la voie publique sans en avertir
- Déjections animales sur les pelouses et les voies de circulation

➤ Enfin pour certains : ce quartier ne présente aucun problème.

Plusieurs solutions ont été proposées par certains membres du CDQ :

- Présence d'une BAC dédiée à Blagnac (ou plus de présence policière)
- Mise en place de caméra + amendes en cas de besoin
- Regroupement d'habitants type « voisins vigilants »
- Police municipale : plus de moyens humains et nocturne
- Réduire la hauteur et la capacité des immeubles (HLM)

- Mixité sociale au niveau des immeubles d'habitation
- Impliquer d'avantage les parents dans la gestion de leur enfant, avec des moyens coercitif si possible
- Plus de lien social afin de créer les conditions de dialogue entre les habitants (animations et autres évènements)

Il est remarqué que les dégradations de l'espace public par des tags n'a été mentionné ni au Grand Noble ni dans le quartier Odysud.

ANDROMEDE

Andromède ne connaît pas de difficulté majeure en matière de sécurité mais ce quartier, comme les autres, connaît des incivilités récurrentes.

Sécurité

- Trafic de drogue
- Sentiment d'insécurité véhiculé par certains jeunes qui « squattent »

Déchets/détritus

- Lycée Saint-Exupéry : les lycéens jettent leur détritrus sur la voie publique.

Dégradation du mobilier urbain

- Les animaux en résine ont été dégradés
- Les WC du skate parc ont été détériorés

Encombrants

- Peu de civisme de la part de certains habitants qui entreposent leur déchet directement dans les rues. Etant donné qu'ils ne sont pas ramassés immédiatement, les déchets deviennent de plus en plus nombreux très rapidement.

SUD

Le quartier Sud est un quartier calme, aucun problème de sécurité ni d'insécurité majeur (excepté quelques cambriolages, comme partout ailleurs.) La circulation et le stationnement sont les premiers sujets de doléances de la part des riverains.

- Problème de circulation & stationnement : les salariés des industries aéronautiques situées à proximité utilisent le quartier comme raccourci pour quitter ou entrer dans Blagnac ; ce qui provoque de nombreux bouchons aux heures de pointes, que subissent les habitants du quartier. Autre constat : utilisation quotidienne des places de stationnement devant les habitations du quartier par ces mêmes salariés, à cause de l'insuffisance des places de parking proposées par les entreprises. Il est toutefois rappelé que ces places sont publiques et donc ouvertes à tous, malgré les nuisances qui peuvent être engendrées pour les habitants. Ce problème devrait, en principe, être réglé avec l'ouverture de la bretelle de la rue Velasquez.

CENTRE

Le quartier Centre fait partie des quartiers les plus « privilégiés » de Blagnac. La sécurité et le civisme ne sont pas des problématiques récurrentes. Néanmoins plusieurs sujets font régulièrement l'objet de doléances de la part des riverains :

- Nuisances sonores nocturnes
- Excès de vitesse (Av du Général Compans ; Rue Carrière ...)
- Non-respect de la zone bleue et difficulté de stationnement
- Problèmes de nuisances sonores émanant du ramassage des ordures ménagères : bruit des véhicules et des équipes intervenantes.
- Problèmes de nuisances visuelles et olfactives liées également aux ordures ménagères et colonnes enterrées.